Deuxième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. La Magnenette C S.A., Lausanne
- 2. Nom et siège de la société anonyme reprenante: S.I. La Magnenette A S.A., Lausanne
- 3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
- 4. Date de la décision: 11.11.2003
- 5. Echéance de préavis des créances: 23.08.2004
- 6. Adresse pour la déclaration des créances: S.I. La Magnenette C S.A., c/o Fiduciaire Lambelet Société Anonyme Fidal place Saint-François 11 1002 Lausanne
- Fidal, place Saint-François 11, 1002 Lausanne
 7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 8. Remarques: La société à l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO.

Coveris Cerra Joanna, Docteur en droit, notaire 1000 Lausanne 6 - Ouchy

(02371638)